



École Municipale des sports



2021
6-11 ANS
2022



École Municipale des Sports

Votre enfant est âgé de 6 ans révolus à 11 ans. Il est scolarisé à Pontcharra ou dans une commune environnante. Il veut découvrir une pratique sportive mais il ne sait pas quelle activité choisir : sports collectifs, sports de pleine nature, sports individuels, activités artistiques... L'école municipale des sports lui offre la possibilité de s'essayer à différentes activités d'une heure ou plus, tous les mercredis pendant la période scolaire.

Il peut ainsi s'initier et s'adonner au sein de petits groupes de même niveau et hors compétition, à un panel d'activités varié et adapté.

NB : Un enfant ne peut s'inscrire à la même activité plusieurs fois dans l'année.

⚠️ Inscriptions dans la limite des places disponibles.

INSCRIPTIONS :

Dossier d'inscription à télécharger sur le site du **portail famille** : <https://www.espace-citoyens.net/pontcharra>
à compter du **vendredi 4 Juin 2021**.

Retour des dossiers complétés :

- par mail : portailfamille@pontcharra.fr,
- par courrier, déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie.
(Enveloppe maximum format A5).

Aucun dossier incomplet ne sera saisi.

1^{er} trimestre

 10 SÉANCES LE MERCREDI :

29 septembre 2021

6 - 13 - 20 octobre 2021

10 - 17 - 24 novembre 2021

1 - 8 - 15 décembre 2021

1 ^{er} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Handball (6-8 ans)	10	Cour César Terrier	15h - 16h
Athlétisme (6-8 ans)	8	Stade Fribaud	9h - 10h
Oxy fit zumba kid (6-8 ans)	8	Salle Villard-Benoît	16h15 - 17h15
Danse Classique (6-8 ans)	8	Cucot / Salle Psychomotricité Villard-Benoît	13h45 - 15h15
Cyclisme (9-11 ans)	8	Placette René Cassin	16h15 - 17h15
Tennis (9-11 ans)	8	Tennis, Ile Fribaud	14h - 15h
Boxe (9-11 ans)	8	Salle boxe, gymnase Marie Cucot	10h30 - 11h30
Moderne Jazz (9-11 ans)	8	César Terrier	13h - 14h
Kick boxing (9-11 ans)	8	Gymnase M. Cucot	16h - 17h



École Municipale des Sports

2^{ème} trimestre :

 10 SÉANCES LE MERCREDI :

5 - 12 - 19 - 26 janvier 2022

2 - 9 février 2022

2 - 9 - 16 - 30 mars 2022

2 ^{ème} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Gym (6-8 ans)	8	Salle psychomotricité Villard-Benoît	11h - 12h
Karaté (6-8 ans)	8	Salle psychomotricité Villard-Benoît	15h - 16h
Oxy fit zumba kid (6-8 ans)	8	Salle Villard-Benoît	16h15 - 17 h15
Natation (6-8 ans)	8	Piscine Intercommunale	Matin (1 heure)
Academy Bayard Boxe (9-11 ans)	8	Gymnase M. Cucot	16h30 - 17h30
Kick Boxing (9-11 ans)	8	Gymnase M. Cucot	16h - 17h
Hip Hop (9-11 ans)	8	Gymnase César Terrier	10h - 11h30
Boule lyonnaise (9-11 ans)	8	Boulodrome	10h - 11h
Escrime (9-11 ans)	8	Gendarmerie	14h - 15h



3^{ème} trimestre :

 10 SÉANCES LE MERCREDI :

6 – 13 avril 2022

4 – 11 – 18 – 25 mai 2022

1 – 8 – 15 – 22 juin 2022

3 ^{ème} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Tennis (6-8 ans)	8	Tennis, Ile Fribaud	14h - 15h
Moderne Jazz (6-8 ans)	8	César Terrier	13h - 14h
Rugby (6-8 ans)	10	Stade Fribaud	14h - 15 h
Tir à l'arc (9-11 ans)	8	Stade Fribaud	15h - 17h
Natation (9-11 ans)	8	Piscine Intercommunale	Matin (1 heure)
Athlétisme (9-11 ans)	8	Stade Fribaud	9h - 10h
Football (9-11 ans)	10	Stade Fribaud	10h30 - 12h
Hip Hop (9-11 ans)	8	Salle Villard-Benoît ou César Terrier	10h - 11h30
Karaté (9-11 ans)	8	Gymnase M. Cucot / gendarmerie	15h - 16h
Aéromodélisme (9-11 ans)	4	Aire de St-Marie-d'Alloix	14h - 17h



RENSEIGNEMENTS :

Service vie associative, sports :

04 76 97 90 87 / 04 76 97 81 98

TARIFS :

Pour un trimestre d'activité à l'École Municipale des Sports
2021 - 2022

Tarifs pour un cycle trimestriel d'activité : Séance moyenne d'environ 1h30	Tarifs Charrapontains	Tarifs Extérieurs
QF <300	20€	60€
QF de 301 à 600	21€	63€
QF de 601 à 900	22€	66€
QF de 901 à 1 200	24€	72€
QF de 1 201 à 1 500	28€	84€
QF > 1 500	36€	108€
Supplément Aéromodélisme (Assurance)	10€	10€

DOCUMENTS À FOURNIR :

- **Si l'enfant est déjà inscrit à une activité périscolaire :**
 - joindre le dossier d'inscription de l'enfant,
 - un certificat de non contre indication à la pratique sportive à apporter avant la 2^{ème} séance.
- **Si l'enfant n'a pas encore de dossier périscolaire :**
 - dossier d'inscription de l'enfant ET famille.
 - livret de famille (justificatif d'autorité parentale si nécessaire),
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - attestation CAF de moins de 3 mois,
 - carnet de santé de l'enfant (certificat de vaccinations DT polio),
 - attestation de responsabilité civile
 - certificat de non contre indication à la pratique sportive à apporter avant la 2^{ème} séance.

⚠ Dans tous les cas, seuls les dossiers complets seront pris en compte.